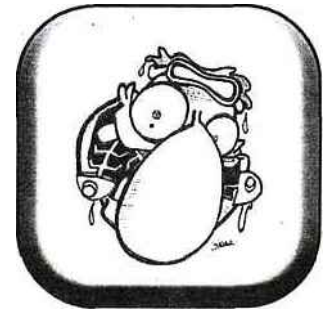




Vannes qui n'amuse personne !

Ça boue-grogne dans le lit de la Dordogne !



La boue d'abord...

C'est reconnu, les vendredis 13 sont, en général, des jours de chance. Bien sûr il y a toujours des exceptions et la veine espérée peut devenir un très mauvais filon. Et c'est précisément un énorme torrent de boue, endormi depuis longue date au fond du barrage hydroélectrique de La Bourboule, qui a saccagé et entièrement détruit le lit de la Dordogne le vendredi 13 février dernier.

Dans l'après-midi, on ne sait vers quelle heure, une vanne s'est subitement ouverte sans que l'on sache pourquoi. L'intervention humaine étant exclue on ne peut que supposer: forte pression exercée par cette mélasse? Corps flottant faisant office de bélier? Affaiblissement des installations? Sécurité de l'ouvrage insuffisante, mal gérée?... Bref, la vanne elle non plus n'a pas eu de veine, si l'on peut dire. Le mystère reste donc entier pour l'heure mais la gendarmerie mène l'enquête.

Les dégâts sont énormes. Des milliers de mètres cubes de boue, autrement dit pour être plus précis, des centaines de tonnes de sédiments divers, limons, vase, ont dévasté 25 kilomètres de cette superbe rivière et se sont déversés jusqu'au plan d'eau de Bort-les-Orgues (soit une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau) submergeant du même coup le lit sur une hauteur de plusieurs centimètres.

Véritable catastrophe écologique, cet état de fait est d'autant plus navrant, inacceptable, voire grotesque, que le bassin de la Dordogne a intégré, depuis 2012, le réseau mondial des Réserves de Biosphère dans le classement de l'UNESCO. Il en est ainsi sur notre planète, l'UNESCO classe des milliers de sites qui sont régulièrement ravagés par les incuries, les né-

gligences, la stupidité de l'homme quand ce n'est pas sa malfaisance.

Ici, le bilan est très lourd et certains effets risquent d'être irréversibles... Asphyxie de la faune et de la flore, plusieurs générations de truites éliminées, des milliers d'alevins morts ou prisonniers de cette fange; tout un peuple piscicole entièrement anéanti à qui il faudra de nombreuses années pour qu'il retrouve son état antérieur.

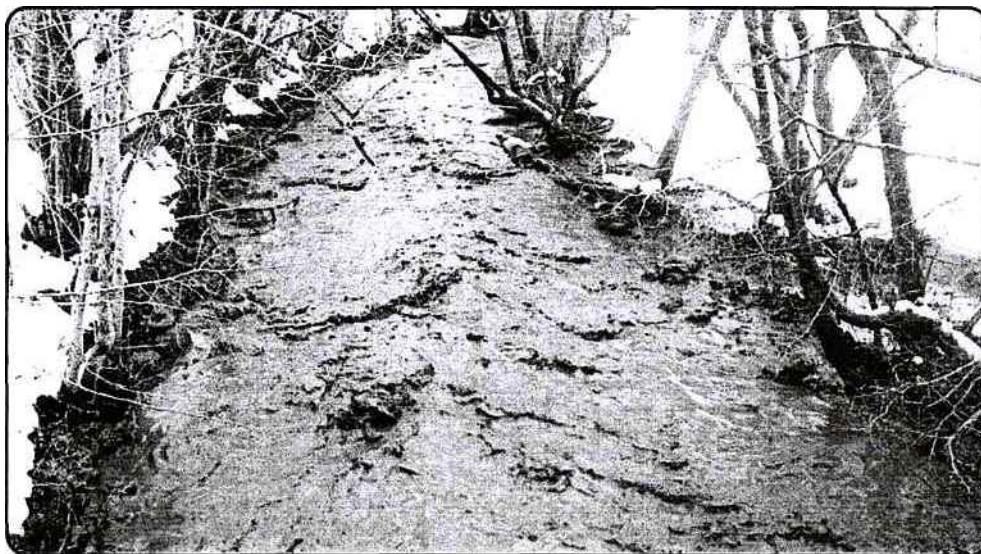
L'intérêt que suscitait le parcours le long et aux alentours de cette rivière (beauté des gorges d'Avèze, sports de nature pratiqués, randonnées et simples promenades de vacanciers) ajoute à la révolte et au désarroi des protecteurs de la nature, et ce, sans parler du lourd préjudice moral subi par le monde des pêcheurs.

Car c'est bien d'inconséquence, d'irresponsabilité dont il s'agit et les langues qui se délient aujourd'hui avec virulence font toutes le même procès: pourquoi ce barrage construit en 1902 a-t-il été cédé à une entreprise privée en 2008?... Alors que sa production énergétique est quasiment nulle pourquoi perpétue-t-on son exploitation?... Pour faire prospérer quels intérêts?

Son démantèlement avait été évoqué voici dix ans. Encore fallait-il passer à l'acte! Était-ce la quantité de sédiments contenus dans le lac de barrage et le coût de leur extraction qui avaient effacé toute velléité d'aller en ce sens?... Voilà, le problème résolu désormais!

En 2004, constatant des dysfonctionnements, le Comité de Rivière Haute Dordogne, qui comprend des élus locaux et des acteurs de l'eau, avait alerté les pouvoirs publics sur les risques que présentaient ce barrage pour le milieu naturel, voire la population. Rien ne fut fait, aucune règle stricte de contrôle et de surveillance ne fut jamais imposée aux gestionnaires du barrage: EDF d'abord, puis à la société qui en gère la production électrique depuis 2008 ensuite.

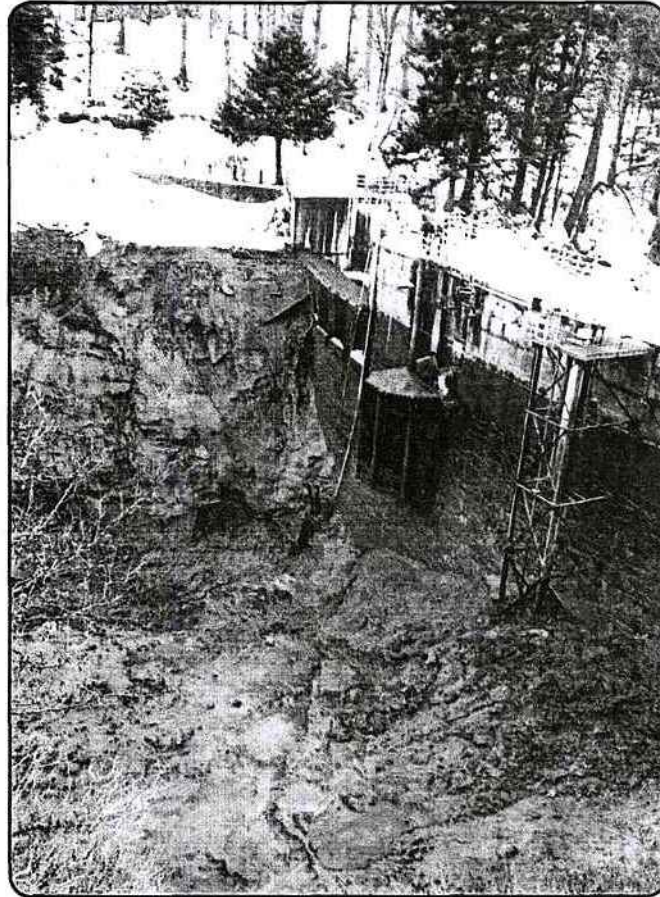
Qui prendra la décision de faire araser une installation désormais propriété d'une société privée?



Le 13 février 2015... En aval de La Bourboule, la Dordogne charrie un torrent de boue.



La faune mettra longtemps à s'en remettre !



Le barrage de La Bourboule a perdu ses eaux... et a donne la mort.



À présent, nous sommes en Corrèze, toujours sur les rives de la Dordogne, à Redenat-Auriac, précisément. Une affaire qui touche à la plus haute autorité de l'État, le Président de la République. Petit exercice de décodage pour commencer.

L'élément perturbateur est la fameuse STEP = Station de Transfert d'Énergie par Pompage... C'est la base du projet. L'UNESCO et EDF ça va, on connaît. L'association RER = "Redémarrer Redenat", on voit venir, surtout si on associe à ce sigle la CGT d'EDF! EELV = Europe Écologie Les Verts, on connaît leur combat!... Le SRCE = Schéma Régional de Cohérence Écologique, faut voir!... NATURA 2000 = derrière cette Zone de Protection Spéciale, il y a l'Europe. Le SDAGE = Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux cache une poigne censée empêcher les débordements au propre comme au figuré!... EPIDOR: là, on a affaire à l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne! Enfin, avec l'association RISR = Réfléchir et Informer sur la STEP de Redenat, on ne peut que souscrire à cette sage recommandation!... C'est d'ailleurs cette association qui est à l'origine du courrier adressé au Président Hollande le 26 janvier 2015.

Pour décortiquer le problème, le mieux est encore de reprendre les études et analyses déjà formulées par "La Montagne", "Corrèze Environnement", Europe-Écologie Les Verts ou de se référer à des extraits de la lettre adressée au Président Hollande.

*

Première question: quel projet se cache derrière cette STEP? C'est Corrèze Environnement qui l'explique: « Il s'agit de créer une retenue d'eau et une station de transfert d'énergie par pompage de l'eau du barrage du Chastang sur la Dordogne. Le projet s'étendrait sur 500 ha et noierait 300 ha de bois, prairies et zones humides... Il utiliserait l'électricité nucléaire en "heures creuses" pour monter l'eau, qui serait ensuite turbinée en heures de surconsommation d'électricité (au lieu de limiter les pointes) et renvoyer via les lignes à très haute tension. »

Bien sûr, les esprits tordus vont sans dé-

lai se référer aux fameux Shadoks qui pompaient, pompaient, pompaient... Une scène hilarante que Claude Piéplu narrait à la télévision avec délectation voici quelques décennies. Mais ici, à Redenat-Auriac, ça ne fait rigoler personne!

Reprenons: cette STEP est inscrite comme projet d'intérêt général dans le SDAGE Adour Garonne sur la base de données de 1982, date à laquelle ce projet a été abandonné car jugé non rentable!... Le projet de plan d'eau, avec son étendue et ce qu'il noierait, détruirait l'ensemble de la biodiversité associée à ces milieux. L'établissement EPIDOR pointe justement les impacts sur le ruisseau de la Cascade (réservoir biologique) et sur la retenue de Chastang installée sur la Dordogne. L'amplitude des marnages augmenterait considérablement et menacerait les rives actuelles du village de Spontour. Sur le plan énergétique, le projet consommerait plus d'énergie qu'il ne permettrait d'en produire (les Shadoks, on vous dit!). L'économie touristique (le tourisme vert) avec son patrimoine naturel préservé serait menacée. Elle représente une activité annuelle de 30 M€ (études EDF).

Globalement, l'investissement est estimé à 1 milliard d'euros, probablement bien plus... Les 500 emplois induits ne seront que temporaires (le temps des travaux) et ne profiteront pas forcément à des entreprises du département... Une telle somme permettrait d'investir 20 000 € dans 50 000 foyers!

Dans cet embrouillamini, il y a un homme qui mérite d'être écouté: Alain Brogniart, un habitant de Redenat. C'est celui-là même que Hollande aurait dû recevoir à l'Élysée, si notre président n'avait pas — comme m'a dit une charmante villageoise — « d'autres chaises à fouetter! ». Bref, faute de temps, je n'ai pu rencontrer cet homme, mais ce qu'il dit du projet en question mérite attention:

« Nous ne sommes pas dans une défense de village gaulois! Nous ne sommes pas des gauchos écologues, mais nous voulons une réflexion globale sur la transition



Amas de boue en aval du barrage de La Bourboule après l'accident catastrophique du 13 février 2015.



énergétique et sur le bien public. Plus on a d'informations sur ce projet et moins il nous semble justifié! Où est la transition énergétique quand il faudra dépenser 130 KWh pour en produire 100?... De plus, l'alimentation de la STEP, avec la centrale nucléaire de Golfech en Tarn-et-Garonne, entraînera beaucoup de déperdition en ligne. On reperdra de l'énergie pour le pompage et encore pour aller distribuer l'électricité au loin». Reprenant des analyses qualifiant les STEP «d'absurdités économiques et écologiques», il rappelle que «la vallée se situe en réserve biosphère reconnue par l'UNESCO», rappelant que «les turbinages pourraient provoquer des marages de 7 à 10 mètres sur le barrage de Chastang avec des risques de déstabilisation des sols jusqu'à Spontour»... «Nous ne nous plaçons pas dans un esprit conflictuel, mais qu'on nous apporte les preuves que ce projet va dans le sens du bien public. S'il doit se faire, qu'on nous précise dans quelles conditions. Dans cette affaire, je préfère deux gagnants, le bien public et le pays d'ici, à deux perdants!»

*

Nous en arrivons à la lettre envoyée au Président de la République par l'Association RISR que préside Jacqueline Lacouture. Dans ce courrier, tout ce qui précède est évoqué. Un travail imposant, sérieux, documenté. Y figure une remarque inédite: «Une association nommée RER créée par des adhérents de la CGT

d'EDF, existait sur Argentat. Son président nous avait dit, en décembre 2011, "qu'il était inutile de monter notre association car la STEP ne se fera pas!". Or, cette association fait actuellement de la propagande pour la réalisation du barrage et nous apprenons aujourd'hui, par hasard, que vous êtes, Monsieur le Président, président d'honneur de cette association. D'autre part, nous savons que, lorsque vous étiez Président du Conseil Général, vous étiez favorable à la réalisation de la STEP, et vous avez il y a quelques jours, lors de vos vœux aux Corrèziens, évoqué Redenat comme un "investissement attendu". Nos adhérents et nombre d'habitants du territoire redoutent plutôt cet investissement qu'ils estiment inquiétant.»

Cette longue lettre de l'association RISR fait aussi état de multiples démarches auprès du ministère de l'Environnement, du Préfet, de conseillers généraux, de maires... Des courriers qui, tous, sont restés sans réponse. Même chose pour ce qui concerne la lettre adressée à l'Élysée.

La seule personne qui ait livré dernièrement une information sur le projet est Madame le Maire de la petite commune d'Auriac. Un mois avant l'envoi du courrier au Président de la République, elle assurait: «Je n'ai aucune information sur ce projet depuis trois ans». Reste que, dans le secteur, les opposants continuent de s'inquiéter, et ce n'est pas ce qui s'est passé, en amont, à La Bourboule qui les rassurera!

Louis CHAPUT.